

# Le meeting aérien est annulé

## Certains estiment le risque trop grand

Malgré une édition 2012 satisfaisante, le conseil d'administration de l'aérodrome de Saint-Hubert a préféré annuler son meeting aérien initialement prévu les 11 et 12 mai prochains.

« La décision est prise la mort dans l'âme. » Voici en quels termes le commandant d'aérodrome Franck Dubarry a qualifié l'annonce de l'annulation de l'édition 2013.

Plus de 5.000 personnes avaient pour tant assisté au premier meeting aérien, l'année dernière. Un résultat plus que satisfaisant pour un aérodrome régional. Mais en un an, beaucoup de choses ont changé dans le ciel borquin.

Depuis quelque temps, l'aérodrome de Saint-Hubert a un grand projet de redéploiement de son site. La construction d'une piste en dur ou encore d'un zoning d'activités économique étaient envisagés. Le meeting aérien n'avait de sens que pour promouvoir et permettre ce redéploiement. Mais voilà, trois utilisateurs de la piste ont déposé un recours au

Conseil d'état contre le permis d'urbanisme du nouveau parc d'activités. Ce qui a pour effet de bloquer tout simplement le dossier. Et de mettre en péril la survie même de l'aérodrome. L'autre facteur qui a causé cette annulation, nous dit-on, est l'attitude adoptée par l'intercommunale IDELUX. Celle-ci souhaite en effet que l'aérodrome redécouvre son

Or, Un nouvel événement pourrait être organisé en 2014 sur le site borquin.

Tout n'est pas terminé pour autant. Malgré l'impasse sur le meeting aérien de 2013, les organisateurs ne désespèrent pas de mettre sur pied un événement en 2014. « On ne fait pas une croix sur tout pour l'année prochaine. Tous les participants de 2012 avaient agréablement été surpris de cette première édition. Il y a vraiment eu un engagement de leur part. Puis il ne faut pas oublier que 5.000 personnes avaient répondu présent. J'estime que pour une première édition, c'était plus que respectable ! On doit persévérer. »

ce cas, le déficit de l'aérodrome se creuserait encore davantage. Le conseil d'administration d'IDELUX a souligné que ce risque ne soit pas pris. En tout cas, le coup est rude. L'organisation était en effet très avancée. « Nous avons une trentaine d'avions de la seconde guerre mondiale qui avaient répondu présents. Et au niveau de la couverture, la KTRF et Vivacité nous avaient contactés pour suivre l'événement », regrette le commandant.

Tout n'est pas terminé pour autant. Malgré l'impasse sur le meeting aérien de 2013, les organisateurs ne désespèrent pas de mettre sur pied un événement en 2014. « On ne fait pas une croix sur tout pour l'année prochaine. Tous les participants de 2012 avaient agréablement été surpris de cette première édition. Il y a vraiment eu un engagement de leur part. Puis il ne faut pas oublier que 5.000 personnes avaient répondu présent. J'estime que pour une première édition, c'était plus que respectable ! On doit persévérer. »



5.000 personnes étaient venues l'an passé.

### LE PRÉSIDENT DANIEL LEDENT EST INQUIET

#### « On pourrait perdre tous nos subsides »

Les trois recours introduits au Conseil d'état sont une réelle plaie, comme le regrette Daniel Ledent, président de l'aérodrome de Saint-Hubert. Et à croire ce dernier, l'affaire n'est pas prête d'aboutir...

« Les recours seront bientôt étudiés et j'espère avoir une réponse pour fin mars. Le souci, c'est que le fond du problème ne sera, lui, analysé que dans un an, voire deux. En attendant tout

est bloqué. » Et l'une des conséquences du blocage de ce dossier, c'est le problème des subsides accordés à l'aérodrome. « Malheureusement, on pourrait perdre tous nos subsides si une solution ne se trouvait pas assez rapidement », regrette le président. Ce qui n'arrangerait en rien l'objectif fixé par IDELUX de ne pas dépasser les 70.000 euros de déficit annuels pour le fonctionnement de l'aérodrome borquin.

l'autre regret de Daniel Ledent, c'est le crédit et l'importance que l'on apporte à trois recours sans prendre en considération le reste du club. « Vous avez trois utilisateurs mécontents et c'est le reste du club qui en paye le prix fort. De toute manière, ce sont toujours les contestataires qu'on entend, jamais les autres », conduit le président.

PH. V. ROCHER

est bloqué. » Et l'une des conséquences du blocage de ce dossier, c'est le problème des subsides accordés à l'aérodrome. « Malheureusement, on pourrait perdre tous nos subsides si une solution ne se trouvait pas assez rapidement », regrette le président. Ce qui n'arrangerait en rien l'objectif fixé par IDELUX de ne pas dépasser les 70.000 euros de déficit annuels pour le fonctionnement de l'aérodrome borquin.